SBEC
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 cours de Verdun
33000 BORDEAUX

849 587 985 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit septembre,
A dix heures,

La Société DUPOUY, Société par actions simplifiée au capital de 259 000 euros, ayant son siège social 6-8 Avenue des Satellites Parc Sextant – 33185 LE HAILLAN immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 463 200 725 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Bruno TIROT en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société SBEC,

Associée Unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau cogérant en remplacement de Monsieur Jean-Charles FRANCOIS, démissionnaire au 30 juin 2024.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Jean-Charles FRANCOIS de ses fonctions de cogérant à effet au 30 juin 2024 décide de nommer en qualité de nouveau cogérant à compter du 1er juillet 2024, pour une durée indéterminée :

Monsieur Arnaud CABIROL
demeurant 20 Rue du Petit Prince, Lot 5 – 33185 LE HAILLAN

Qui accepte.

Monsieur Arnaud CABIROL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la société DUPOUY
Associée unique
Monsieur Bruno TIROT, Président

Bruno TIROT

Certified by yousign